

# LES CAHIERS DE L'EMERGENCE

L'ECONOMISTE

Supplément de L'Economiste N°4407. Ne peut être vendu séparément

N°93

# BTP: La reprise pour 2015?





# BTP: Des pronostics de reprise pour 2015

■ **Marchés publics et Afrique: les relais de croissance**

■ **L'échéance électorale booste la demande**

■ **Constructions, routes, maintenance de voiries, ports... La machine devra reprendre**

QUAND le bâtiment va, tout va... Même si l'adage ne se justifie pas dans la conjoncture actuelle, les opérateurs du BTP continuent d'en faire une devise. Et c'est à jute titre d'ailleurs, car le secteur constitue l'un des piliers de l'économie puisqu'il contribue à hauteur de 7% au PIB et emploie 10% de la population active. Sauf que depuis plusieurs mois, la tendance est à l'accalmie dans les chantiers. L'immobilier traverse une mauvaise passe, les chantiers publics (ouvrages d'art, voiries, ports...) sont devenus rares, les ventes de ciment, indicateur-clé du secteur, sont sur un trend baissier. Selon la direction des études et des prévisions financières (DEPF), les ventes du ciment ont accusé une baisse de 5,1% à fin octobre 2014, après un recul de 9,1% un an auparavant. Une situation qui s'explique par la baisse des mises en chantier, les ventes au ralenti dans l'immobilier (qui consomme 80% de la produc-



*Après plusieurs mois d'accalmie, l'activité BTP devra logiquement reprendre en 2015. L'année prochaine promet plus de marchés publics, d'opportunités sur l'Afrique et de chantiers à l'échelle locale, compte tenu des élections communales prévues en juin (Ph. Bziouat)*

tion du ciment) ou encore les retards pris dans le dispositif de logements pour classe moyenne.

Dans ce contexte peu favorable, les opérateurs ne baissent pas les bras. Ils nourrissent de gros espoirs sur une reprise annoncée en 2015. Une relance qui se confirme par les prévisions des analystes, lesquels pronostiquent «un léger redressement pour les deux années à venir». D'ailleurs, les dispositions de la loi

de Finances 2015 abondent dans le même sens. Les commandes publiques telles que prévues dans le projet de budget sont de bon augure. Elles pèsent pour plus de 189 milliards de DH, contre une moyenne annuelle de 180 à 186 milliards durant les 5 dernières années. Une aubaine qui annonce une pléthore de marchés à prendre. Tout l'écosystème BTP devra logiquement en profiter (chantiers de construction, sociétés de gros œuvre, cimentiers, briquetiers, ex-

ploitants de carrières, matériaux, sidérurgistes, entreprises de céramique/sanitaires, bois, peinture, équipementiers...). Ce qui implique aussi du business dans les services (bureaux d'étude et de contrôle, architectes, topographes...). La reprise se confirme également par l'achèvement du programme autoroutier qui prendra fin en 2016, la maintenance et réhabilitation des voiries (routes nationales et secondaires) déjà existantes. Sur ce registre, 2015 promet puisqu'elle est programmée année électorale (communales en juin).

Une échéance qui implique des chantiers tous azimuts de bitumage à l'échelle territoriale et communale, des réhabilitations de quartiers, des écoles et dispensaires dans le monde rural, logement social... S'y ajoutent les relais de croissance en Afrique subsaharienne et le potentiel commercial dans des pays en pleine reconstruction comme la Libye. Ces marchés à prendre impliquent une organisation, une mobilisation sectorielle en amont et surtout une agresseivité technique et commerciale. Car sur ce créneau, la concurrence se joue aussi avec les majors, dont la Chine et la Turquie qui gagnent d'année en année du terrain dans le puzzle mondial du BTP. Et c'est dans cette logique qu'intervient le Salon international du bâtiment (SIB) qui démarre aujourd'hui à Casablanca (du 26 au 30 novembre).

Un événement très attendu par les professionnels, puisqu'il promet la signature de nombreuses conventions. L'exposition accueillera aussi des experts qui débattront des tendances mondiales dans l'urbanisme, les villes de demain et la logique de développement durable, le management et contrôle qualité de projets, la normalisation ou encore l'efficacité énergétique dans le bâtiment. Le SIB devra aussi dévoiler des solutions innovantes, des matériaux et produits de construction pour la ville de demain. Une vitrine de produits et autres matériaux spéciaux pour un meilleur cadre de vie. L'événement accueille 650 exposants nationaux et étrangers sur une superficie globale de 20.000 m<sup>2</sup>. La dernière édition du salon (14e) avait attiré près de 150.000 visiteurs en 4 jours, 650 exposants en provenance de 18 pays. □

A.R.

## SIB: Demandez le programme

DU 26 au 30 novembre, le bâtiment sera à l'honneur au SIB. Le démarrage de l'événement sera marqué par une présentation sur la politique de la ville. L'édition 2015 du SIB est très attendue puisqu'elle présente le guide des projets initiés dans le cadre de la politique de la ville. Ce sera aussi l'occasion pour les entreprises de s'enquérir des marchés à prendre dans l'acte de bâtir dans les grandes villes, les équipements, les nouvelles tendances... Le SIB est également l'occasion de débattre du nouveau concept de contrôle, de la normalisation, de la réglementation technique. Des cadres du ministère, des consultants et experts dans le bâtiment, des ingénieurs de laboratoires d'essais et d'études analyseront le rôle du cadre réglementaire et les enjeux pour la qualité et la sécurité dans le BTP.

La 15e édition du SIB est le rendez-vous par excellence des matériaux de construction de la ville de demain. Des opérateurs et des experts devront dévoiler

et débattre des dernières solutions en matière d'efficacité énergétique, la valorisation des déchets ménagers ou encore la valorisation des déchets de démolition. Un chantier encore ouvert où le Maroc accuse de sérieux retards.

Le SIB 2015, c'est aussi la vitrine des produits de construction de demain, des solutions innovantes en béton et autres matériaux spéciaux pour un meilleur cadre de vie. Le volet réglementation ne se limite pas à l'acte de bâtir. L'Équipement est également concerné. Le ministre Rebbah compte présenter la nouvelle loi sur les carrières. Le nouveau cahier des charges sera dévoilé ainsi que le système des déclarations qui remplace le dispositif caduc des agréments. Le projet de code des constructions est également très attendu, puisqu'il doit délimiter les responsabilités en cas de défaillances dans l'acte de bâtir. Il est même programmé que le SIB présente les spécificités du cadastre polyvalent. Un dispositif qui s'impose pour une gestion

souple et efficiente du territoire. Le rêve est aussi permis puisque le salon du bâtiment prévoit d'ouvrir une fenêtre sur les défis, perspectives et visions. Tout un panel est programmé pour concevoir et planifier la ville durable de demain. Ce qui implique une approche éco-responsable. Le cas de la nouvelle ville de Cherafat sera donné en exemple. Les experts s'arrêteront aussi sur l'expérience, réussie ou non, de Lakhyayta (banlieue sud de Casablanca). Le SIB accueillera aussi les équipements, installations, logiciels et autres technologies de pointe pour l'efficacité énergétique et le confort dans les bâtiments. Pour la clôture, une cérémonie de remise des prix d'un concours en architecture devra récompenser les meilleures idées autour de la thématique «Habitat durable, économie et innovation». La soirée de ce samedi sera aussi ponctuée par la présentation d'un catalogue de pierres naturelles marocaines avec classification et nomenclature. □

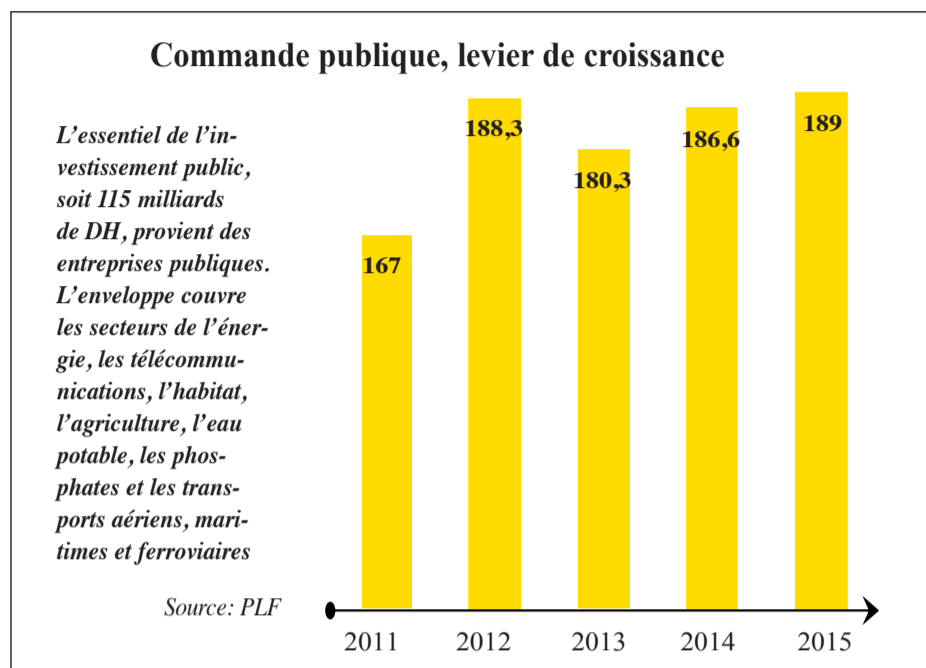
# Ces marchés publics à prendre

■ Trois grands barrages et plusieurs ports à construire

■ Plus de 2.200 km de routes à réhabiliter

■ La moitié de la commande publique dédiée aux travaux

**189** milliards de DH! C'est le montant de la commande publique prévue par le projet de budget 2015. Un chiffre qui profite généralement pour moitié aux travaux de constructions et donc au secteur du BTP. Un secteur dont le chiffre d'affaires dépend à hauteur de 80% de la commande publique. C'est dire l'ampleur des marchés à prendre l'année prochaine. Et la manne des affaires intervient dans un contexte marqué par la toute récente réforme de la réglementation des marchés publics qui a consacré, entre autres,



la préférence nationale de 20% à la PME. Ceci, même dans le cas d'un marché attribué à une entreprise étrangère.

Outre la poursuite des grands chantiers lancés en 2014, l'offre pour 2015 s'annonce d'envergure particulière, car

elle porte sur plusieurs projets d'infrastructures routières, autoroutières, la construction de ports, de barrages...

Le premier schéma autoroutier portant sur 1.800 km devrait être achevé en 2016 avec la poursuite des travaux sur les tronçons de Khouribga-Béni Mellal et d'El Jadida-Safi. Mais un plan autoroutier est à l'étude avec à la clé l'implication de partenaires privés. Mais d'ores et déjà, le plan de maintenance et d'adaptation du réseau routier offre d'importantes opportunités pour le BTP. Doté d'une enveloppe de 50 milliards de DH, ce programme a porté sur le renforcement de 1.000 km, l'élargissement de 630 km et la réparation ou la reconstruction de 40 ouvrages d'art. En 2015, l'effort de préservation du patrimoine routier

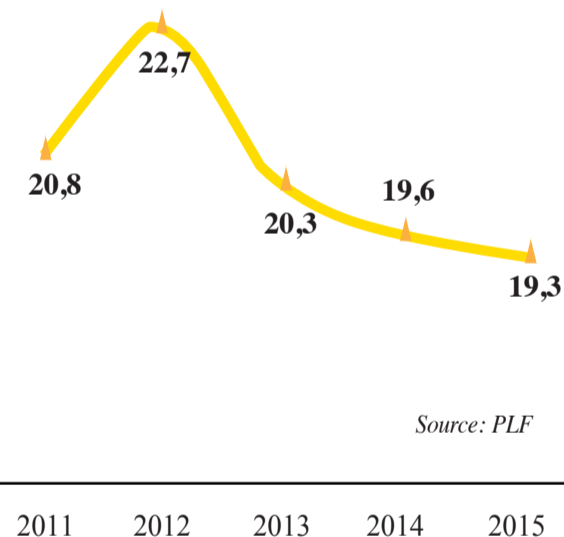
se poursuivra à travers la maintenance d'un linéaire de 2.230 km, dont 1.130 en revêtement, 600 en renforcement et 500 km en élargissement. La même année sera marquée par le démarrage des travaux du port de pêche de Casablanca ainsi que le lancement de la construction d'un nouveau port de pêche à Lamhiriz (300 km au sud de Dakhla). Il en est de même du lancement de la consultation pour la réalisation du complexe portuaire Nador West-Med pour un investissement de 9,9 milliards de DH. A noter que ce complexe dont les travaux seront achevés le second semestre de l'année 2018 aura pour vocation de recevoir des activités portuaires diverses. Ainsi, il est prévu la réalisation d'un terminal à conteneurs, de deux postes réservés

aux produits pétroliers bruts, et autant dédiés aux produits pétroliers raffinés. Et la vocation énergétique du complexe sera complétée par deux autres postes, l'un réservé aux navires charbonniers et l'autre à l'accostage des navires de marchandises en vrac.

Plus prometteur encore, le démarrage effectif l'année prochaine de trois grands barrages.

Il s'agit du barrage Targa Ou Madi sur l'oued Zobzit, dans la province de Guercef. Sa capacité nominale portera sur un volume de 250 millions m<sup>3</sup> et devrait régulariser 73 millions m<sup>3</sup> par an. Son coût est estimé à 1,3 milliard de DH. Tiddas sur l'oued Bouregreg est le second grand barrage. Sa retenue devrait porter sur 500 millions m<sup>3</sup> pour un investissement global de 1,25 milliard de DH. Enfin, le barrage Kaddoussa sur l'oued Guir, dans la province d'Errachidia. Cet ouvrage aura une capacité de stockage d'eau de 220

## 20% du PIB à l'investissement public



Les variations du ratio de l'investissement public par rapport au PIB s'expliquent surtout par l'augmentation du volume de la richesse nationale. En 2015, l'enveloppe dédiée devra apprécier de 3 milliards de DH en comparaison avec l'année précédente

millions m<sup>3</sup> et régularisera un volume de 25 millions m<sup>3</sup>/an. Son coût est estimé à 900 millions de DH.

D'autres chantiers d'envergure sont fournis également par le réseau ferroviaire. L'année 2015 sera caractérisée par la poursuite des travaux de réalisation du TGV (train à grande vitesse) Tanger-Casablanca dont l'état d'avancement est à 60% actuellement. De même, les chantiers de l'Office national des chemins de fer (ONCF) portent la même année sur le doublement de la voie Settat-Marrakech, la modernisation des gares et la suppression des passages à niveau. □

A. G.

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

**L'ECONOMISTE**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL: **ABDELMOUNAÏM DILAMI**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL: **KHALID BELYAZID**

**Direction Stratégie & Développement**  
Muriel Florin

**RÉDACTION**  
Directeur des rédactions: Nadia Salah  
Rédacteur en chef: Mohamed Benabid  
Secrétaire générale de la Rédaction: Meriem Oudghiri  
Assistante: Touria Azlaf

■ **ECONOMIE & MONDE**  
Chef de rubrique: Abashi Shamamba  
Khadija Masmoudi (Grand reporter),  
Abdelaziz Ghoubi (Grand reporter),  
Hassan El Arif (Grand reporter),  
Fatim-Zahra Tohy

■ **VIE DES ENTREPRISES, SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
Chef de rubrique: Amin Rboub  
Ilham Boumna, Aziza El Affas,  
Jihad Rizk

■ **BANQUES, ASSURANCES & MARCHÉS FINANCIERS**  
Chef de rubrique: Moulay Ahmed Belghiti  
Franck Fagnon, Aïda Lo

■ **RÉGIONS, COMPÉTENCES & RH**  
Rédactrice en chef: Radia Lahlou  
Ahlam Nazih, Karim Agoumi

- **Rabat:** Nouredine El Aïssi
- **Marrakech:** Badra Berrissoule
- **Fès:** Youness Saâd Alami
- **Agadir:** Malika Alami, Fatima Nakhli
- **Tanger:** Ali Abjiou
- **Settat:** Abdellah Echakhs
- **Oujda:** Ali Kharroubi
- **Bruxelles:** Aziz Ben Marzouk
- **Londres:** Jon Marks
- **Paris:** Mohamed Mounadi
- **Tunis:** Youssa Mahfoud

Dessinateur-caricaturiste: Rik

Documentation et chef des photographes: Saïda Sellami

Photo-journaliste: Abdelmjid Bziouat, Ahmed Jarfi

■ **DROIT, JUSTICE & MEDIAS**  
Faiçal Faquih (Grand reporter),

■ **POLITIQUE, POLITIQUE ÉCONOMIQUE**  
Chef de la rédaction: Mohamed Chaoui  
Mohamed Ali Mrabi, Hajar Benezha  
Angle rue Al Khalil, Bd Med V  
Tél.: 05.37.26.28.46/47/48 - Fax: 05.37.26.28.45  
E-mail: mchaoui@leconomiste.com

Assistante de direction: **Kenza Daoudi**

**PUBLICITÉ**  
Directrice commerciale et marketing: Sandrine Salvagnac  
Assistants: Samira Tamda, Khouldya Mekayssi  
Directeurs de clientèle: Imane El Azdi, Khalid El Jaï, Abderraouf Jaâfari, Fayçal Liraki, Mohamed Hamdaoui, Mouna Elouattassi Grangier, Benaïssa Benamar, Hfaïedh Zeramdin  
Directeurs de clientèle Agences: Amal Cherkaoui, Thierry Del-Valle

**ADMINISTRATION**  
Directeur administratif & financier: Samir Essifer  
Responsable Achats et diffusion: Mouhsine Badi  
Directeur de la Communication: Othmane Chbihi Moukit  
Auditeur interne, responsable qualité: Ilham Ziad  
Abonnement: Leïla Sadek

**REVISION**  
Mohamed El Bekri, Bahija Rhouli

**MONTAGE**  
Chef de service: Omar Jabre  
Saïd Fakhreddine, Abdelaziz Ouahid, Salima Michmich, Mohamed El Ouadi Idrissi, Mohcine Sorrane, Nour-Eddine Lourini, Saïd Dahan

Annonces légales: Rabia Mahd, Jalila Afkhar  
Fax: 05.22.36.58.86

Service Internet: Hicham Lafriqi  
Internet: <http://www.leconomiste.com>  
E-mail: redaction@leconomiste.com

70, Bd Massira Khadra, Casablanca - Tél.: 05.22.95.36.00 (LG)  
Fax Rédaction: 05.22.36.59.26 et 05.22.39.35.44 - Commercial: 05.22.36.46.32  
Distribution: Sapsress Impression: Eco-Print, Casablanca - Tél.: 05.22.66.40.78/79/80



# Holcim/Lafarge: Les enjeux d'une fusion

■ **Le rapprochement est entériné sur le marché marocain**

■ **Les enseignes se préparent aux synergies**

**M**AINTEANT que l'aval de l'opération de rapprochement est acquis par la primature, avec en contrepartie le maintien des emplois et des investissements, plus rien ne semble entraver le mariage des deux géants du secteur (Lafarge et Holcim). Plus de 55% de parts de marché, un chiffre d'affaires combiné de 8,1 milliards de DH et un bénéfice de

1,7 milliard de DH, tels sont les chiffres et les contours qui augurent de la taille devraient s'opérer sur divers segments stratégiques, notamment industriel.

## Prémices de reprise?

**L**A relance des investissements publics devrait compenser le ralentissement du secteur de l'immobilier et relever le niveau de la demande sur les matériaux de construction, en l'occurrence le ciment. Pour l'heure, le secteur fait grise mine. Selon les dernières actualisations du HCP, le ralentissement de l'activité de la construction se serait poursuivi, au 3e trimestre, et la valeur ajoutée du secteur aurait fléchi de 0,8%, en glissement annuel, après une légère progression de 0,2% un trimestre auparavant. La demande sur le ciment a suivi le même trend baissier, avec des ventes en fléchissement de 8,7%, en glissement annuel. La demande globale adressée au secteur aurait été, également, atone. □

du groupe en devenir. Les dés sont jetés et les synergies se profilent. Elles C'est déjà le cas à l'international. Les deux géants se sont récemment livrés à

une série de désinvestissements visant à éviter les redondances industrielles et faciliter le passage devant les autorités européennes de la concurrence. Au Maroc, c'est par la convergence des systèmes de valeurs que le processus devrait s'enclencher. «Nous avons un ensemble de valeurs que nous devons d'abord mieux partager en interne avant de les mettre en avant dans un projet de fusion», explique Malika Youssoufina, directrice des Ressources humaines et de la Communication chez Lafarge Maroc. L'enseigne multiplie, ces dernières semaines, ses opérations de team building et de communication interne. «L'objectif est de mieux se connaître pour se préparer aux changements», assure la directrice. Le développement durable, la maîtrise des coûts de production, sont parmi les valeurs stratégiques des deux groupes. A l'international, le mariage très attendu entre les deux groupes devrait voir émerger un géant qui devrait peser plus de 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploierait près de 130.000 salariés. Sur le volet opérationnel, le projet devrait se concrétiser à travers une offre publique d'échange lancée par le groupe suisse sur son homologue français. Cette opération devrait s'opérer au taux d'une action Holcim pour une action Lafarge.

En attendant, les activités se poursuivent de part et d'autre comme si de rien n'était, surfant sur les coups d'accordéon des performances du secteur. Au terme du 1er semestre, Holcim fait même mieux que le marché. Le cimentier suisse affiche en effet de bonnes performances dans une conjoncture difficile pour le ciment, avec un volume de vente en hausse de 1,8%, contre un recul de 4,4% des ventes globales du secteur. Le résultat net consolidé s'est aussi bonifié de 20% pour atteindre 324 millions de DH, avec une amélioration de 9% du produit d'exploitation à 1,7 milliard de DH à fin juin. Ces chiffres marquent une certaine reprise des ventes du groupe. Pris sur les trois dernières années, les volumes écoulés ont progressivement baissé sur tous les segments (ciment et clinker, béton prêt à l'emploi et granulats). Du côté de Lafarge, la performance était aussi au rendez-vous à fin juin dernier. Le chiffre d'affaires consolidé de l'enseigne a quasi stagné à 2,5 milliards de DH, en comparaison avec le même semestre en 2013. Lafarge est bien parti pour rester dans le même niveau de performance. Le chiffre d'affaires du groupe stagne depuis 2 ans déjà, à un peu plus de 5 milliards de DH. □

II. B.

Safall FALL

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Peinture Les industriels dénoncent l'écotaxe

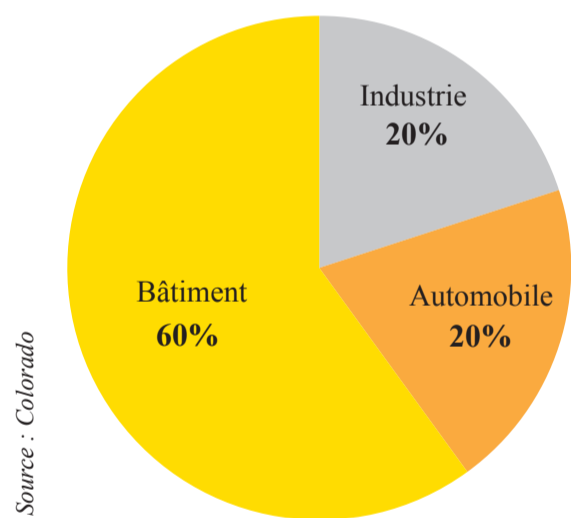
■ **Le secteur touché par une mesure qui ne lui est pas destinée**

■ **Les opérateurs attendent une reprise au 2e semestre 2015**

**V**OILÀ un secteur relativement opaque! Il n'existe pas encore de statistiques officielles sur l'évolution de la consommation de la peinture au Maroc. Comme tous les matériaux de construction, l'activité est fortement corrélée aux ventes de ciment et donc le bâtiment. Puisque les chantiers se font de plus en plus rares, les professionnels estiment la baisse de régime entre 8 et 10% chez les entreprises les plus touchées. L'ensemble du secteur réalise 2,5 milliards de DH de chiffre d'affaires pour une dizaine de producteurs structurés. Malgré une conjoncture défavorable qui impacte l'activité ces 3 dernières années, l'optimisme reste de mise. Les fabricants envisagent une reprise des ventes au second semestre 2015 compte tenu de l'amélioration de certains indicateurs économiques, et une stabilisation de l'activité du BTP (principal débouché du secteur de la peinture).

Aujourd'hui, le problème majeur du secteur réside dans l'écotaxe. Une taxe qui s'applique sur la vente, sortie usine et à l'importation des matières plastiques ainsi que les ouvrages en ces matières avec un taux fixé à 1,5% ad valorem. Elle est entrée en vigueur depuis janvier 2014. «A la conception, l'écotaxe devait toucher les producteurs de plastique, mais elle touche aussi d'autres secteurs comme la peinture», avait confié à L'Economiste Ahmed Hjej, président de l'Association marocaine des industries de peintures, d'encres, de colles et

Estimation de la répartition du CA du secteur de la peinture par segment en 2013



Source : Colorado  
Le bâtiment est le premier consommateur de peintures au Maroc. Il absorbe près de 60% du volume des ventes

d'adhésifs (Amipecc). Le législateur a appliqué la taxe au chapitre 39 du système harmonisé (SH) censé inclure uniquement les produits plastiques et dérivés. Cependant, ce chapitre comporte également les résines qui constituent 20% du coup de production dans la peinture. Les professionnels espèrent que le gouvernement puisse rectifier le tir lors du projet de loi de Finances 2015, mais en vain. A cet effet, les industriels ont enclenché une mobilisation générale: «Nous avons adressé plusieurs courriers à différents ministères sans résultat. Nous avons saisi le chef du gouvernement le 12 novembre dernier pour arbitrage», explique Merieme Lotfi, DGA de Colorado. Le management a estimé cette charge fiscale à plus de 1 million de DH par an uniquement pour Colorado. Cette taxe intervient dans un contexte où les marges sont de plus en plus faibles à cause de la baisse des prix, dictée par la concurrence. Déjà l'année dernière, les marges ont été réduites de 3 à 10% pour

certaines entreprises.

Avec une consommation annuelle moyenne qui varie de 2,5 à 2,8 kg de peinture par habitant, le Maroc reste à un niveau faible par rapport à la région. L'activité de ce secteur est fortement saisonnière. La consommation augmente de façon importante le printemps et atteint son pic l'été. Les industriels ont trois principaux débouchés. Le bâtiment est de loin le 1er consommateur. Il absorbe près de 60% du volume des ventes. Les produits utilisés dans le bâtiment sont essentiellement destinés aux travaux de construction et de rénovation. Près du 5e de la production nationale est destinée à la protection et à la finition d'objets en métal comme les machines et les meubles. 20% sont utilisés dans l'automobile. Plus de 80% des produits sont commercialisés dans les drogueriers qui représentent le principal circuit de distribution. Avec près de 5.000 points de vente, ce réseau bénéficie d'une bonne répartition géographique qui permet une proximité avec le consommateur final.

Toutefois, le mode de distribution est aujourd'hui en pleine mutation avec l'arrivée des grandes surfaces de bricolage. En effet, ces nouveaux circuits influencent les habitudes des consommateurs. Ils grignotent chaque année des parts de marché aux réseaux de distribution traditionnels. □

Industries céramiques

# Bientôt de nouvelles clauses de sauvegarde?

■ Les professionnels se plaignent d'importations massives

■ Les 2/3 des produits importés

LE Maroc a une longue tradition dans le domaine de la céramique. Mais les procédés de fabrication sont restés artisanaux. Il a fallu attendre les années 90 pour assister à la création de nouvelles unités industrielles dédiées à la fabrication de carreaux de revêtement de faïence et des carreaux de sol. L'industrie a profité du lancement de plusieurs chantiers, notamment dans le domaine du tourisme, de l'immobilier, des infrastructures publiques pour se développer. «Depuis 2006 jusqu'en 2013, le secteur s'est développé à un rythme soutenu, stimulé par la forte évolution démographique et le déficit chronique en logements. En 7 ans, la capacité de production est passée de 60 à 100 millions de m2 alors que la demande locale est estimée à 75 millions de m2», explique Fouad Benzakour, président de l'Association professionnelle des industries céramiques (APIC/FMC).

Le défi est donc de trouver des débouchés pour l'excédent de production. Pour l'heure, les exportations restent timides puisqu'elles ne dépassent pas 300.000 m2 par an. Il s'agit essentiellement de la production d'une poignée d'unités industrielles orientées à 80% vers l'export ou d'opéra-

tions sporadiques. Quant au secteur sanitaire, il a une capacité de production de plus de 5 millions d'unités par an, dont les deux tiers sont destinés à l'export.

La céramique nationale est pénalisée par

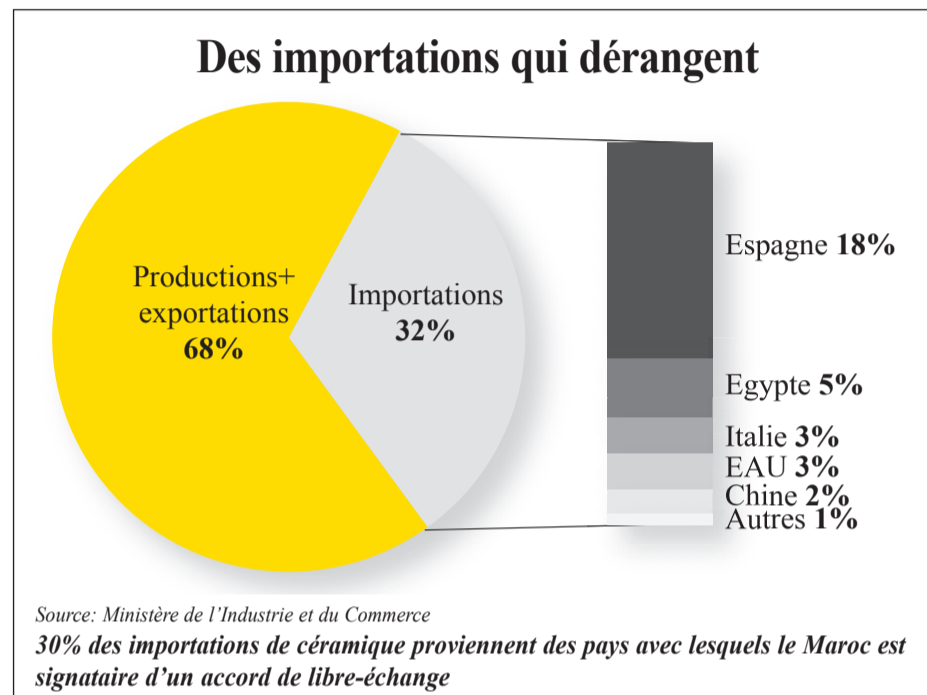
ses coûts de production trop élevés, principalement le gaz de pétrole liquéfié (GPL). Ce qui grève la compétitivité du made in Maroc. Depuis le démarrage du chantier de décompensation des produits pétroliers, l'in-

dustrie, frappée de plein fouet par la hausse des hydrocarbures, a été pointée du doigt pour être énergivore. Le gouvernement s'est dit opposé à tout plan d'aide tout en promettant un plan de soutien aux unités industrielles qui souhaitent moderniser leur outil de production.

Depuis le début de la crise internationale, le marché de la céramique est inondé d'importations massives. «La vraie menace provient de l'Europe qui accapare plus de 80% des importations, suivie par les pays arabes, en l'occurrence l'Egypte et les Emirats Arabes Unis, dont les exportations vers le Maroc représentent le tiers du marché de la céramique au Maroc», avertit Benzakour. Depuis que l'immobilier a été frappé d'une grave crise économique, l'Espagne, par exemple, dispose d'un stock de plusieurs millions de m2 de carreaux de céramique à exporter. La proximité géographique et l'accord de libre-échange signé avec l'UE ainsi qu'une forte demande font du Maroc une destination tout indiquée pour exporter et écouler l'excédent de la production espagnole. Il s'agit essentiellement de produits haut de gamme.

Depuis, bon nombre d'industriels n'hésitent pas à dénoncer les importations massives. Si bien qu'ils étudient actuellement la possibilité de recourir aux mesures de défense commerciale. Ce qui n'est pas sans rappeler les clauses de sauvegarde mises en place par le gouvernement pour protéger le secteur entre 2006 et 2010. □

Hassan EL ARIF



## Le poids de la filière

L'INDUSTRIE de la céramique réalise annuellement un chiffre d'affaires moyen d'environ 5 milliards de dirhams. «Le secteur contribue au paiement au Trésor de 1,14 milliard de dirhams d'impôts directs et indirects et génère une valeur ajoutée de plus de 750 millions de dirhams», signale le président de l'Apic. Plus de 6.500 personnes opèrent dans le secteur. La masse salariale s'élève à 400 millions de dirhams, avec 100 millions de dirhams de charges sociales. □

# Pénalisant, le coût de l'énergie!

■ L'effet décompensation pèse sur la filière

■ 1,6 milliard de dirhams déjà investi pour la mise à niveau

- L'Economiste: On reproche beaucoup au modèle économique de l'industrie de la céramique. Comment le secteur compte-t-il se mettre à niveau?

- Fouad Benzakour: L'industrie céramique s'est complètement métamorphosée dans le cadre de la stratégie de mise à niveau initiée par l'Association professionnelle des industries céramiques. Il s'agit de l'investissement en nouvelles technologies (fours intelligents), de la substitution du propane par le fuel, la substitution du bupro par le propane, mise en place de système de récupération de l'air chaud. L'optimisation des volumes utilisés et la combinaison des ressources les moins coûteuses ont permis

aux céramistes de réduire les charges énergétiques de plus de 20%. Le renchérissement des cours du GPL, durant ces dernières années, ainsi que la décompensation des prix



Fouad Benzakour, président de l'Association des industries céramiques: «La vraie menace provient de l'Europe qui accapare plus de 80% des importations» (Ph. L'Economiste)

de l'énergie ont complètement effacé les économies que les céramistes ont réalisées. A l'exception du Maroc qui utilise un mix de propane/butane, les autres pays producteurs utilisent le gaz naturel. Au minimum, le cours boursier du butane/propane représente 1,5 fois le cours du gaz naturel et a atteint depuis 2006 jusqu'à 4 fois le coût du gaz naturel. Le coût pour les céramistes marocains est plus important sachant que la disponibilité du GPL est saisonnière, sans oublier les tensions sur les prix du GPL qui sont importantes.

- La production nationale est-elle encore compétitive?

- Entre 2006 et 2010, période couverte par les clauses de sauvegarde, l'industrie céramique marocaine a réalisé des investissements de l'ordre de 1,6 milliard de dirhams pour améliorer sa compétitivité. Ainsi, les opérateurs ont investi dans des installations industrielles aux normes internationales produisant un produit de qua-

lité qui n'a rien à envier à son semblable espagnol ou italien. Toutes nos unités sont certifiées NM et leurs produits sont totalement conformes à la norme internationale ISO13006. Cependant, le principal défi sera de doter notre secteur d'une source d'énergie à un coût compétitif.

- Comment s'annonce 2015 ?

- Selon toute vraisemblance, les résultats de l'année 2014 vont être à la baisse pour notre secteur à l'instar des autres acteurs des matériaux de construction. En effet, le retard qu'enregistre la relance du secteur immobilier au Maroc associé à l'augmentation vertigineuse des prix de l'énergie, tous ces facteurs font que notre secteur traverse une crise. Tout porte à croire que cette crise continuera en 2015, si, bien entendu, aucune mesure concrète n'est entreprise par les instances gouvernementales pour redresser la situation actuelle. □

Propos recueillis par H. E.



Défense commerciale

# Pas de chèque à blanc pour les sidérurgistes

■ Le marché vit un équilibre très précaire

■ Les gagnants et les perdants de la protection

QUE se passe-t-il chez les sidérurgistes depuis la mise en œuvre des mesures de défense commerciale? Tour à tour, clauses de sauvegarde et mesures antidumping ont été réclamées. L'Association des sidérurgistes du Maroc, menée par Sonasid, avait saisi en août 2012 la première le département du Commerce extérieur. Lancée en le 25 septembre 2012, l'enquête du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies a fini par donner raison aux producteurs. Non sans couper plus ou moins la poire en deux. Des quotas libres de toute franchise ont été adoptés: 100.000 tonnes pour le fil machine et 60.000 tonnes pour le rond à béton. Ils ne sont pas soumis au droit additionnel de 550 DH/tonne imposé par l'instauration des clauses de sauvegarde jusqu'à fin 2015.

«Ces quotas négociés par les tréfileurs locaux ont fait certes des mécontents, commerçants surtout, mais ils ont permis de créer un certain équilibre au sein du marché», rapporte un bon connaisseur du secteur. Il est prévu une augmentation des

contingents à hauteur de 10% en 2015. N'empêche que pour continuer à produire, les opérateurs avaient décidé dès le début de ce feuilleton à scinder leurs sources d'approvisionnement. Une partie du ravitaillement se fait localement -auprès de Sonasid surtout- et l'autre partie est axée sur l'importation. Manière pour les opérateurs de rond à béton et de fil machine de sécuriser leurs ressources et faire face ainsi à un éventuel défaut ou retard de livraison.

Tout se passe au moment où se conjuguent baisse des cours des matières premières à l'international, morosité du BTP et attentisme dans l'immobilier. Sonasid semble tirer son épingle du jeu. A fin juin 2014, le sidérurgiste confirme son redressement: un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de DH, un Ebitda de 245 millions de DH, une progression de 10% des ventes de son produit phare... Le DG de Sonasid, Ayoub Azami, juge ce résultat «satisfaisant» et qu'il attribue notamment «à l'application des mesures de sauvegarde» (cf. L'Economiste du 7 octobre 2014). Toutefois la vigilance est de mise. La branche de production nationale (ASM) s'est engagée dans un plan de restauration. Elle devra le mener jusqu'au bout et le réussir coûte que coûte. Le but étant d'être compétitif après la fin des clauses de sauvegarde. Sinon le thriller industriel annoncé en 2012 risque de se reproduire: baisse des ventes,



Les difficultés vécues par Maghreb steel n'ont pas servi au secteur (Ph. L'Economiste)

des parts de marché, menace sur l'emploi... Un challenge qui n'est pas si facile y compris pour Maghreb Steel. Et qui a eu droit à son tour à des mesures antidumping contre les importations de tôles d'acier laminé à chaud provenant de la Turquie et de l'Union européenne. Les opérateurs locaux, dont les fabricants de tubes, sont pris à la gorge suite à l'instauration de droits antidumping allant de 11 à 22,6%. A tel point que «les banquiers ne voient plus d'un bon œil les sidérurgistes et les autres acteurs de la chaîne. Les difficultés vécues par Maghreb Steel (récemment recapita-

lisé avec un changement de management) n'ont pas servi au secteur... Pour assurer leur survie, des opérateurs passent de la production à l'importation de produits finis comme pour le mobilier de bureaux», confie une source proche du dossier. A l'heure où nous mettions sous presse, une réunion était prévue à Rabat avec le Ministère de tutelle. Sachant qu'une autre mesure de défense commerciale (la 2e réclamée par Maghreb Steel porte sur les tôles d'acier laminé à froid) est quasiment acquise. □

F.F.

## Normes: Ces dérives qui ont la peau dure

■ Vices de forme, malfaçons, non-respect du cahier des charges...

■ Un code normatif pour mettre de l'ordre et délimiter les responsabilités

DES ponts qui s'effondrent, des routes barrées, des ouvrages d'art complètement délabrés... Dès les premières précipitations, de nombreux équipements s'effondrent comme des châteaux de cartes (voir aussi L'Economiste du 25 novembre). Cette actualité vient relancer le débat sur les manquements aux normes de construction, les règles de sécurité, les vices de forme ou encore le non-respect des cahiers des charges... «Sur le plan procédural, tout est verrouillé, mais une fois sur le terrain, toutes les dérives sont tolérées», dénonce un expert français, qui travaille pour le compte d'un bureau de contrôle et d'études à Casablanca. Afin de mettre de l'ordre dans ce

secteur hautement stratégique, le Ministère de l'Habitat a décidé d'associer les professionnels du bâtiment au projet de code de construction. Certains corps de métiers comme la Fédération du conseil et de l'ingénierie (FMCI), ont exprimé

une surface cumulée des planchers excédant 400 m2. Autre proposition normative des ingénieurs, l'élargissement des études techniques aux travaux de seconds œuvres, au lieu de les confiner aux seuls travaux de gros œuvres. Ce qui implique

### Code de construction

LA corporation des professionnels du BTP attend avec impatience le détail du code de construction. Un chantier censé mettre de l'ordre et délimiter les responsabilités en cas de défaillances techniques. Le code devra identifier tout l'écosystème et les intervenants qui opèrent dans l'acte de construire. Il est aussi attendu sur l'analyse des procédures de normalisation et de certification des matériaux de construction. Ce qui permettra de traquer directement les lacunes et insuffisances. Une fois finalisé, le Code comptera avec un référentiel de contrôle intégré des matériaux de construction. Il identifiera également les risques dans les chantiers. □

quelques remarques et propositions. Dans les concertations, la FMCI propose que l'application de la nouvelle loi soit étendue à toute construction abritant le public, que son propriétaire soit public ou privé et quels que soient son usage et sa superficie. Pour rappel, l'ancienne mouture se limitait aux ouvrages initiés par des opérateurs privés et publics comportant quatre niveaux et plus et totalisant

d'ajouter l'électricité, la plomberie ou encore la sécurité, aux études techniques obligatoires. La FMCI propose aussi de pouvoir procéder à l'arrêt des travaux en cas de défaillances qualifiées de graves, notamment celles qui portent sur la stabilité ou la non-conformité des travaux. Une proposition qui vise à éviter que des cas d'effondrement (comme celui de Bourgogne) ne se reproduise.

Ce projet de loi vient à point nommé, vu que le secteur du bâtiment connaît depuis quelques années de multiples dérives. Les maux du secteur sont inquiétants: non-respect du cahier des charges, modifications des plans, dérogations sur dérogations, défauts de constructions, malfaçons, rafistolages dans les finitions, non-conformité de biens avec les maquettes, délais de livraison interminables... «Nous avons tiré la sonnette d'alarme il y a plus de deux ans sur plusieurs activités du secteur du BTP qui devient de plus en plus critique», explique Ouadie Madih, SG de la Fédération nationale des associations de consommateurs au Maroc (FNAC). Aujourd'hui, le constat est que les mauvaises pratiques se généralisent et se banalisent dans l'impunité. D'où l'urgence de sortir le code de construction des tiroirs de l'administration de tutelle. Autres pratiques dénoncées, le recours à des matériaux de construction de très mauvaise qualité, faisant fi des règles élémentaires et des normes. □

A.At

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com



# Constructions: Le guichet unique n'a rien changé

## ■ Toujours autant de retards dans le traitement des dossiers

## ■ Les commissions ne se tiennent pas à temps

## ■ Une cellule de suivi des projets au niveau de l'Ordre des architectes

- **L'Economiste:** Près de 2 mois après la mise en service du guichet unique de l'urbanisme, comment évaluez-vous l'impact de cette refonte?

- **Karim Sbaï:** L'expérience du guichet unique n'est pas encore positive. Le logiciel mis en place par la société Ribatis pour

- **Que reprochent les architectes à la gestion du guichet unique?**

- Nous avons encore et toujours un problème avec la protection civile, un service qui nous cause beaucoup de tort. Ces difficultés avec la protection civile ont démarré avec la création du guichet unique. Pour un simple dossier, R+ 5 par exemple, l'on se retrouve avec une centaine de remarques. Ce qui n'existait pas auparavant. Nous avons des difficultés à corriger les dossiers avec la Protection civile, dont l'accueil au niveau du guichet unique laisse souvent à désirer. Les préposés au service nous renvoient souvent une montagne de remarques. Lors d'une réunion avec le wali du Grand-Casablanca, jeudi 20 novembre, la Protection civile s'est engagée à améliorer le traitement des dossiers. Nous avons aussi saisi l'occasion

pour passer en revue tous les problèmes de la nouvelle version du guichet unique, avec notamment la prise de rendez-vous, les retards des commissions, l'absence des membres... Le wali a donné ses instructions pour que même en l'absence d'un membre de la commission, le projet passe pour favorable. De même, il a été décidé qu'après 48 heures de la réunion de la commission, l'avis de celle-ci est considéré comme favorable. Un comité de suivi (avec les représentants de l'Ordre, de la wilaya et de la commune) se réunira tous les 15 jours pour voir les améliorations sur le terrain. Aujourd'hui, les doléances des archi-

Malheureusement, la majorité de ceux qui obtiennent cette décision l'utilisent pour effectuer des travaux plus lourds : démolition, fermeture d'une cour, terrasse... souvent en connivence avec des agents de l'administration. Il faut arrêter les décisions taxées ou revoir leur statut. Plusieurs travaux de construction qui se font dans l'illégalité proviennent de ces décisions.

Nous allons démarrer avec une dizaine de personnes qui se déplaceront dans les chantiers pour constater les anomalies, le manque de suivi... S'il faut prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre des architectes, on les prendra. Quand il faut poursuivre, on le fera. Chacun doit prendre sa responsabilité par rapport à l'acte de bâtir.



Pour fluidifier les procédures, une cellule de l'Ordre des architectes a pour mission le suivi des dossiers au sein du guichet unique. Sur place, un bureau de liaison reçoit les remarques des architectes, vérifie si les commissions se tiennent à temps... (Ph. L'Economiste)



«Nous allons mettre en place une cellule de suivi des projets (CSP), au niveau de l'Ordre des architectes. Les membres de cette cellule vont sortir sur le terrain pour vérifier la conformité des projets», annonce Mohamed Karim Sbaï, président du conseil des architectes Région Centre

la prise de RDV, connaît un certain nombre de problèmes au niveau de son application. En plus du dépôt virtuel, il y a le dépôt matériel. C'est un double travail, quelque chose de contraignant pour les architectes. On sait que ce système a pour objectif surtout l'amélioration du traitement des dossiers et le respect des délais de réunion des commissions. Malheureusement, ces commissions ne se tiennent toujours pas à temps. Il y a encore beaucoup de retard, des absences des représentants des administrations... Donc le bilan de près de 2 mois d'exercice n'est pas des plus reluisants. Il n'y a pas eu beaucoup de changement, sauf peut être moins de monde dans les couloirs du guichet unique, car le nombre de dossiers a vraiment baissé.

tectes sont mieux écoutées et l'engagement du wali est là pour le prouver.

- **En cas de manquement aux règles de base et de vices de forme, à qui incombe la responsabilité dans l'acte de bâtir?**

- En principe, la responsabilité est partagée. Il y a l'architecte en tant que maître d'œuvre bien sûr. Mais aussi le bureau d'étude, l'ingénieur, l'entrepreneur, le maître d'ouvrage... C'était d'ailleurs le thème d'un séminaire où nous avons abordé le problème des décisions de réfection. Il s'agit d'un point noir. Pour refaire la peinture, plomberie, carrelage... il faut aller à la commune pour obtenir une décision taxée.

- **Que prévoit l'Ordre des architectes contre ce type d'agissements?**

- Nous allons mettre en place une cellule de suivi des projets (CSP) au niveau de l'Ordre des architectes pour la région du Grand-Casablanca, dont les membres, salariés (architectes et autres) vont sortir sur le terrain pour vérifier la conformité des projets. Cette CSP est censée faire le travail de l'administration, qui n'a pas aujourd'hui les moyens humains pour assurer le contrôle des chantiers. Sachant que la préfecture, les communes, l'agence urbaine ont leur la police de construction. Elle doit effectuer ce travail de suivi, aller sur les chantiers, vérifier la conformité avec les plans... Mais depuis des années, ce travail de contrôle ne se fait plus.

Outre cette CSP, nous avons aussi une autre cellule chargée du suivi des dossiers au sein du guichet unique. Un bureau de liaison sur place reçoit les doléances des architectes, vérifie si les commissions se tiennent à temps... Il a l'œil sur tout ce qui se passe au guichet unique. Cela permet aussi de barrer la route aux intermédiaires qui se font passer pour des architectes. Nous avons mis en place un système de badges pour n'autoriser que les professionnels à l'accès. □

Propos recueillis par Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com



Architecture

# Les façades d'aujourd'hui et de demain



lisées, la pierre de Taza, la pierre de Salé, par exemple, peut être utilisée en façade de manière brute ou bien un peu plus polie. Utilisé aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, le marbre de Tifelt est également un matériau réputé pour son esthétique. «L'architecte se doit de mettre en valeur ce dont nous disposons en termes de ressources locales», insiste Azedine Bouchama. L'artisanat est

très intéressant en ce qui concerne la pierre, quelle que soit celle dont on dispose. Des chutes de marbres posées de manière rectiligne donnent cette impression de murs en briques. Or, il s'agit juste de pierres brutes posées en façade.

Dans une maison contemporaine, cette technique presque ancestrale, utilisée à Marrakech notamment, contraste merveilleusement bien avec un beau panneau vitré à l'arrière qu'on a décidé de rendre opaque avec ce mur. Le jeu du contraste donne toujours un résultat efficace. Sur ce registre, les importations se font essentiellement sur le marbre en provenance



chercher l'originalité par rapport à ce matériau représente un point intéressant chez l'architecte, précise Azedine Bouchama. Il y a différentes utilisations du bois, il peut être travaillé en des palissades plaquées sur des façades, comme il peut y avoir un traitement plus léger en jouant avec l'opacité de celle-ci. L'architecte joue beaucoup avec la lumière et la transparence. Le bois

***Le béton architectonique est une autre technique nouvelle, qui est à ses balbutiements au Maroc. Il s'agit globalement d'un béton permettant plus de liberté, et la réalisation de prouesses spectaculaires dans le bâtiment. D'ailleurs, l'Opéra de Rabat sera construit à partir de cette technique***

peut servir de brise soleil, on trouve souvent des moucharabiehs revisités, devenus dans l'air du temps, mis en extérieur comme en intérieur. «L'architecte se doit de mettre en valeur l'artisanat local et le savoir-faire des artisans de son pays, l'idée est de toujours lier le contemporain au local et à l'artisanal», souligne Azedine Bouchama.

Les pierres sont également très utilisées, d'autant plus que le Maroc dispose d'une grande diversité à ce sujet. Selon les régions, les pierres présentent des couleurs et des spécificités différentes. Chaque architecte a ses coups de cœur par rapport au traitement d'une pierre spécifique, la couleur, la pose, la mise en œuvre de cette pierre pour donner justement un effet différent. Parmi les pierres locales très uti-

Concernant les façades végétales, de plus en plus visibles, la tendance gagne du terrain. C'est plus le cas dans les tours d'immeubles, où l'on obtient des sortes de jardins suspendus avec Bougainvilliers qui habillent la façade. Pour ce qui est des villas, il n'y a pas encore de réelles demandes. Le public est plus réticent, il n'y a pas encore assez d'expérience concernant ce type de façades. Le coût demeure tout de même un frein. La demande est plus importante en intérieur, ce qui n'empêche pas de jouer avec l'environnement et la végétation à l'extérieur.

Au niveau du vitrage, il y a également un certain nombre de matériaux, par exemple le verre pilé qui donne un aspect opaque, un effet qui habille très bien les façades.

La lumière est très importante et souvent négligée par les architectes. L'éclairage est très important, la vision de nuit est très différente de la vision diurne. Il y a une mise en valeur des façades, des matériaux qui se font à travers un éclairage spécifique au bon endroit. Un éclairage indirect sur une pierre donne un bel effet. L'éclairage représente un point important dans un projet. Une bonne orientation et température de lumière habille totalement une façade.

Autres matériaux prisés, corian, qu'on utilise plus en intérieur mais est également utilisé à l'extérieur. En revanche, il n'est pas encore très répandu. Il s'agit d'une sorte de pâte reconstituée, assez solide. On l'utilise pour modeler des formes spécifiques à partir de moules. Le corian donne un effet de souplesse et de légèreté. L'aluminium est également utilisé en façade, il apporte un côté moins naturel et un peu froid, mais peut tout de même soutenir une idée architecturale de modernité.

Le béton architectonique est une autre technique nouvelle, qui est à ses balbutiements au Maroc. Il s'agit globalement d'un béton permettant plus de liberté, et la réalisation de prouesses spectaculaires dans le bâtiment. D'ailleurs, l'Opéra de Rabat sera construit à partir de cette technique. Ce savoir faire est une réelle technique intéressante pour les architectes, à condition que le travail soit bien exécuté et que les prix se démocratisent. Le béton teinté, béton cellulaire, béton ciré, béton imprimé... sont autant de déclinaisons recommandées. Si le béton peut avoir différents types de traitement, aussi bien en apparence qu'en traitement moléculaire et physique, il est très utilisé aussi bien en intérieur qu'en extérieur, avec des aspects travaillés, magnifiant le béton de son état le plus brut jusqu'à son aspect le plus coloré. □

Aïda BOUAZZA

*Une composition contemporaine de matériaux sous leurs aspects le plus naturel (Source: Azedine Bouchama, architecte DPLG0)*

■ Du choix de matériaux à la mise en œuvre, rien ne relève du hasard...

■ Des idées originales mettent en avant un savoir-faire ancestral

DEPUIS quelques années au Maroc comme pour le reste du monde, les tendances architecturales penchent souvent vers le minimalisme: «Less is More» comme dirait le très célèbre architecte Mies Van Der Rohe. Selon Azedine Bouchama, jeune architecte s'inscrivant totalement dans la tendance et ayant fait ses classes parmi des signatures de renom, «l'architecture moderne prône un minimalisme bien établi, une pureté des volumes et un langage architectural précis. Cependant l'architecture contemporaine marocaine est très actuelle, et n'a aucun mal à s'inscrire dans de contexte international».

Les matériaux utilisés pour les façades sont principalement naturels, le bois, la pierre, le marbre, le béton... sont les plus prisés. Leur rendu n'est en rien laissé au hasard, car scénarisé, il dépend de l'utilisation de ce matériau, qu'il soit choisi seul ou bien lié à un ou plusieurs autres matériaux, le choix doit être fait à bon escient pour obtenir un résultat esthétique optimal, et de préférence en respectant l'environnement.

L'un des matériaux les plus utilisés, apprécié de part son côté chaleureux, est le bois, et notamment les bois exotiques importés de différents coins du monde. Re-